

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 AOUT 2022 – 18 h 30</p>
--

Le conseil municipal, dûment convoqué le 19 août 2022, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE, le mardi 23 août 2022, à 18 h 30.

Présents : Pierre ROZE, Olivier LÉVIGNE, Françoise GOUSSEF, Philippe PICHON, François-Xavier AUBERT, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Wilfrid MOIGNOUX, Sarah HOSMALIN, Pierre DAMBRICOURT

Procurations :

Virginie CHASSAIGNE à Nadine GOUILLOUX et Elodie JOLY à Philippe PICHON

Absents : Justine TOSONI, Fabrice JOLY, Virginie ARNOLD

Secrétaire de séance : Olivier LEVIGNE

Début de séance : 18 heures 38

Préambule : Olivier Levigne propose d'être le secrétaire de séance.

1/ Adoption du CR du 13 juillet 2022 / circulation du document.

=> Adopté à l'unanimité.

2/ Examen des situations financières.

Investissement.

- travaux de l'ossuaire OK (sauf la barrière, reste 2545 €), pas de remarque.
- révision du PLU (20k€), sera entamé pour la candidature petite cité de caractère.
- équipement informatique (1480€), sera fait avec une architecture fichier cloud.
- aménagement maison Archimbaud (pas de remarque)
- cantine scolaire
en dépense (290 k€ sur 331,7 k€ donc 40,8 k€ disponible) (pas de remarque)
en recette attente de la part de l'Etat (pas de remarque)

- PAB,
investissement budgétisé en dépense 1080 k€, réalisé 398 k€, disponible 681,9 k€)
investissement budgétisé en recette 662 k€, réalisé 163 k€, attente 499 k€
la part liée à la place de l'église réalisée.
- projet CM jeunes (30k€) (attente des délibérations - réunion le 3 septembre)
- rénovation bâtiments communaux (budget 77 k€, disponible 37,1 k€)

(appartement place de la Conche, menuiserie et peinture à la boulangerie, électricité de la maison Monteillet-Maréchal)

- Maison Beauvoir (23k€) (pas de remarque)

1 / 5

Dépenses

- Budget général (344 k€ 43% à fin août en dépense) (417 k€ 52% en recettes sans le mois d'août) (pas de remarque)
- Investissement ré-affecté : rappel 200 k€ excédent de 2021 (pas de remarque)

Eau & assainissement (pas de remarque)

3/ Suivi des chantiers

- Cantine - mercredi 24, réunion de fin de chantier.
Elle sera prête pour la rentrée 2022, une cantinière recrutée.
A organiser : l'inauguration, date prévisionnelle à fixer après contact avec préfecture et autres intervenants, sera après la rentrée.
- Maison Archimbaud
Le chiffrage du projet architectural avec intervention des Architectes des Bâtiments de France pour la façade car proposition d'une ouverture sur la partie centrale est en cours. Il sera finalisé cette semaine. Chiffrage précédent 1180 k€
A noter, l'importance d'isoler les zones de logement des zones publics par des zones de coupe feu, à voir avec les pompiers.
La demande de subvention Région (date limite au 5 septembre), ce qui implique le besoin d'une délibération aujourd'hui.
Note : l'étude de faisabilité pour la chaudière terminée et sera déposée à l'ADEME (7% d'écart en utilisation d'une chaudière commune en granulé)
=> adoption à l'unanimité pour déposer les demandes de subventions
(chiffrage à inscrire en fonction de ce qui précède)

Dossier de Vraiment Vraiment.

Délibération pour deuxième tranche déjà OK.

rappel : visio le 31 août pour présenter la signalétique.

- Voirie
Programme 2022 : le chiffrage Colas renvoyé et signé.
Devis 38,9 k€ HT

Programme ponts

rappel : reçu un mail pour le pont du Marodier - un parapet avait été écrasé.

travaux fait mais, il y a un besoin de faire un rapport des travaux formel, avec photos.

FIC (Fond d'intervention communal)

Plafond à 30 k€, mais 22% du total, donc utilisé pour le PAB en 2022 pour bénéficier du plafond.

- Traverse du bourg / carrefour sud
Cela concerne aussi le bas de la rue du Prieuré.

Début des travaux carrefour sud fixé au 14 septembre.
Objectif de fin des travaux en novembre.

2 / 5

- Traverse du bourg / 2ème tranche et PAB 2ème tranche

Rappel : le permis d'aménager après consultation pour les rues des Tanneurs et Cros du four et place de la conche est obtenu. A été ajouté à ce projet le parvis de la maison Archimbaud, le WC public place de la Conche, etc ...

Reste à faire les appels d'offres en deux lots (Traverse et PAB).
Cela concernera donc la rue du Prieuré et rue de la Tourelle, mais en fait, réalisation de la croix de la rue du Prieuré à la place de la Conche avec les deux rues communales adjacentes, rue du Cros du Four et rue des Tanneurs, et aussi la rue du Château et la place de la Conche.

Proposition de faire les appels d'offres pour travaux à faire au mois de septembre pour toute cette deuxième tranche.
Objectif : juin 2023 pour fin de ces travaux.

Délibération pour ce projet.
(DCE et appel d'offres concerne toute la zone nommée ci dessus)
=> adoption à l'unanimité.

- Maison Beauvoir
changement de notaire et prix 15 k€ au lieu de 17 k€
- CM jeunes / les travaux
Les devis seront approuvés par délibération le 3 septembre par le CM jeunes
Puis par délibération lors du conseil du 13 septembre.
- Jeunesse et reconstruction
Bilan du chantier, très positif. Très belle expérience.
A noter que nous avons eu une équipe très volontaire, et l'aide des employés municipaux a été très utile et appréciée.

4/ Locations (pour information et délibération)

logement à l'étage de la cantine place de la Conche :
M. Pailloux Mathias et Mme Becker Sarah / Bail à préparer, 400 € (reprise de l'ancien loyer)

logement à l'étage de la boulangerie
Mme Abbattucci Marie Elodie / Bail à préparer : 350 € (anciennement 280 €)

Nécessité de délibération

=> adopté à l'unanimité.

3 / 5

5/ Les parkings

Information : la réalisation des parkings sous la place de la Conche est terminée.
Il est proposé de nommer les parkings

Ci-dessous les propositions :

- pour les parkings de la Conche et en dessous :
Parking Conche 1.
Parking Conche 2.
Parking Conche 3

- le Parking du Biel pour celui au sud de la ville (en face du garage).

6/ Autres sujets.

- désignation d'un correspondant incendie et secours
Pierre Dambricourt se porte volontaire.
=> un arrêté sera rédigé

- Réclamation provenant d'un administré du village de Montmiot
Lecture du courrier par les conseillers qui n'en ont pas eu connaissance.
Proposition d'un groupe de médiation - 3 personnes du conseil (Pierre, Philippe et Françoise) - pour rencontrer les deux parties sur place, écouter les deux parties et rédiger un CR de cette réunion de médiation.

- Réclamations provenant de plusieurs résidents de Montbartoux
Lecture des courriers de chaque partie et explication de l'historique.
Proposition d'un courrier de réponse de la part de la mairie avec mise en demeure pour les problèmes de parking et d'ingérence et d'information pour la partie poubelle.

- Subvention Trail
Lettre de remerciement reçue.

- Mise en ligne des actes sur le site internet de la commune
Proposition de le faire une fois par mois.
A discuter entre Françoise, Philippe et Olivier.

7/ Nouveaux sujets (hors ordre du jour)

Information importante donnée par le maire. Le maire de Sainte-Agathe a fait une proposition de fusion avec la commune de Vollore-ville et annonce de lancer une délibération au sein de son conseil municipal. Il est noté que le conseil est favorable et dans l'attente de la décision de la commune de Sainte Agathe

Information au sujet des travaux de l'intérieur de l'église.
Besoin d'une délibération pour déposer la déclaration préalable de travaux.
Ceci déclenchera la venue de la DRAC et autres examens.

=> sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

4 / 5

8/ Tour de table :

Philippe Pichon : question sur l'éclairage de l'église
En cours, l'entreprise SCIE va revenir pour examiner et éventuellement refaire

Philippe Pichon : question sur les lampadaires
En cours avec le SIEG et la SCIE

Dominique Mayet au sujet du projet de Petite Cité de Caractère.
Souhait de fixer une date pour le groupe de travail : samedi 10 septembre au matin.
Reprendre contact avec le Parc pour être accompagné
Concours photos lancé - suggestion de faire publier dans les journaux.
La date de la réunion publique est encore à préciser.

Dominique Mayet au sujet du forum des associations.
Rappel de la date - 3 septembre sur la place de l'église, et des modalités.
Suggestion de communiquer aux journaux.

Sarah au sujet des parasols de la place - changement de position et solution pour l'hiver.
Réponse : pas de possibilité de les déplacer.
Pour l'hiver ? Décision à prendre.

Olivier Levigne au sujet de questions reçues à propos de la fontaine qui est vide et du circuit interne qui ne tourne pas.
Décision prise suite aux arrêtés, impossible de faire tourner la pompe avec un robinet fermé.

Françoise Goussef au sujet des tâches d'huile sur la place.
Suggestion de Nadine : utiliser du sel de Gemme.
Des produits existent, le matériel est disponible à la mairie, des essais seront faits.

Fin du conseil.
Séance levée à 21 heures 50

